

code postal : 05120

Commune de SAINT MARTIN DE QUEYRIERES

code Insee : 05151

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n° 2013287-0035

du 14 octobre 2013

mis à jour le

servitudes

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [PPR]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels miniers technologiques non Approuvé par arrêté préfectoral
n° 2012283-0002

date 09 octobre 2012

aléa

Avalanche
Glissement de terrains
Chutes de pierres et blocs
Inondation
Crues torrentielles

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Le règlement**Les documents graphiques : carte d'aléas et de zonage réglementaire**consultable sur Internet * consultable sur Internet * consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui non

3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5 Moyenne zone 4 Modérée zone 3 Faible zone 2 Très faible Zone 1 *

* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicitéconsultable sur Internet *

pièces jointes

4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus
en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Cartographie du périmètre de la commune de SAINT MARTIN DE QUEYRIERES ci-jointe

Carte du zonage réglementaire et des aléas de la commune de SAINT MARTIN DE QUEYRIERES ci-jointe

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre 1

catastrophes technologiques

nombre

Date :14/10/2013

site* WWW.departement.gouv.fr